

Conditions générales de vente (CGV)

LA FABRIQUE A PERSPECTIVES – Prestations d’infographie 3D / images / vidéos / interactif

Prestataire : LA FABRIQUE A PERSPECTIVES, SAS, 86 A rue de la Colonie, 75013 Paris, France, SIREN 825 048 416, [TVA intracom à compléter], contact@lafabriqueaperspectives.fr, +33 6 25 46 89 26, www.lafabriqueaperspectives.fr.

Client : toute personne morale ou professionnelle (B2B) commandant une prestation au Prestataire.

Les présentes CGV encadrent les prestations de création d’images fixes, vidéos/animations, contenus interactifs, rendus 3D et services associés.

1. Définitions

Prestation(s) : services fournis par le Prestataire (infographie 3D, images, vidéos, interactif, post-production, etc.).

Livrables : fichiers finaux remis au Client au format prévu au devis/bon de commande (images, vidéos, exports interactifs, etc.).

Sources : fichiers de travail et éléments de production (scènes 3D, modèles, rigs, textures, matériaux, bibliothèques, scripts, fichiers natifs, projets, calques, caches, presets, etc.).

Brief : informations et documents fournis par le Client (plans, références, charte, contraintes, textes, logos, etc.).

Validation : accord formel du Client sur une étape (email suffisant).

2. Champ d’application

Les présentes CGV s’appliquent à toute commande, qu’elle soit passée via devis accepté, bon de commande, ou acceptation en ligne.

En cas de contradiction, le devis/bon de commande prévaut sur les CGV pour les éléments spécifiques (périmètre, livrables, prix, délais).

3. Devis et commande

Sauf convention contraire, les prestations sont réalisées sur devis.
Toute demande hors périmètre fera l’objet d’un avenant (prix/délais ajustés).

4. Prix, frais, TVA

Les prix sont ceux indiqués au devis. Peuvent s’ajouter, le cas échéant, les frais de déplacement, subsistance et hébergement.
La TVA au taux en vigueur s’ajoute le cas échéant.

5. Paiement et retard

Sauf stipulation contraire : 50% d’acompte à la commande et 50% à la livraison.
Les factures sont exigibles à réception.

En cas de retard de paiement : application d’intérêts au taux de 3 fois le taux de l’intérêt légal et indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Le Prestataire peut suspendre les prestations jusqu’au paiement complet, sans que cette suspension lui soit imputable.

6. Délais et planning

Les délais sont fixés en début de projet (au devis et/ou au planning validé).

Tout retard imputable au Client (brief incomplet, retours tardifs, validations tardives, demandes supplémentaires, indisponibilité des interlocuteurs, etc.) peut entraîner un décalage du planning et/ou une facturation complémentaire.

7. Obligations du Prestataire

Les engagements du Prestataire constituent une obligation de moyens, selon les règles de l'art et les standards du Prestataire.

8. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

fournir un Brief complet, exact et à jour,
désigner un interlocuteur décisionnaire,
effectuer retours et validations dans les délais,
signaler toute difficulté susceptible d'affecter le projet.

9. Process de production et retours (V1, V2, V3, Vdef)

Sauf mention contraire au devis, le projet suit les versions suivantes :

V1 – Gris : volumes / cadrage

V2 – Bêta : matières / ambiance

V3 – Final : rendu final + post-production

Vdef – Définitif : exports définitifs aux formats convenus

Retours inclus : 1 cycle de retours par version (V1, V2, V3) + corrections mineures de conformité avant Vdef.

Hors périmètre : tout retour impliquant un changement de brief (cadrage majeur, ajout/modification importante d'assets, changement de parti pris, etc.) et/ou tout cycle supplémentaire fera l'objet d'un avenant (prix/délais).

Acceptation tacite : sans retour écrit dans un délai de 7 jours ouvrés après l'envoi d'une version, celle-ci est réputée validée et l'étape suivante peut être engagée.

10. Usage d'outils d'IA dans la production

Le Client reconnaît que le Prestataire peut recourir à des outils d'intelligence artificielle comme outils d'assistance (optimisation, itérations, nettoyage, etc.), sous contrôle créatif humain.

Le recours à l'IA n'emporte aucun transfert au Client de procédés, paramétrages, Sources ou méthodes du Prestataire.

11. Propriété intellectuelle et licence

11.1 Titularité

Le Prestataire conserve l'intégralité des droits de propriété intellectuelle afférents aux Livrables et, en tout état de cause, aux Sources, méthodes, processus, techniques, développements et savoir-faire.

11.2 Sources non comprises

Sauf mention expresse au devis, la livraison des Sources n'est pas incluse.

11.3 Licence d'utilisation (supports autorisés)

Sous réserve du paiement intégral, le Prestataire concède au Client une licence non exclusive, non transférable, non sous-licenciable, pour la durée légale de protection et sans limitation géographique, permettant d'exploiter les Livrables tels que livrés uniquement pour la communication du Client sur les supports suivants :

Affichage (publicitaire inclus)

Internet (site internet, landing pages, encarts publicitaires en ligne, emailings, bannières, plateformes digitales)

Réseaux sociaux

Presse (papier et digitale)

Espace public (salons, vitrines, lieux recevant du public, écrans, etc.)

Toute exploitation hors de ces supports/finalités (revente, banque d'images, marketplace d'assets, sous-licence à des partenaires, etc.) nécessite un accord écrit préalable.

12. Interdiction de modification et créations dérivées

12.1 Interdiction de modification

Sauf accord écrit préalable du Prestataire, le Client s'interdit de modifier, adapter, retoucher, altérer, recomposer tout ou partie des Livrables, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers.

12.2 Exclusivité de modification

Le Prestataire est le seul autorisé à modifier/faire évoluer les Livrables. Toute modification demandée par le Client fera l'objet d'un devis/avenant.

12.3 Interdiction d'usage comme base

Le Client s'interdit d'utiliser les Livrables (ou extraits) comme base pour créer d'autres visuels/vidéos/animations/scènes, par quelque procédé que ce soit (rework, photobashing, image-to-image, compositing avancé, etc.) sans accord écrit préalable.

13. Interdiction d'usage IA côté Client

Sauf accord écrit préalable du Prestataire, le Client s'interdit :

d'utiliser les Livrables (ou extraits) pour entraîner un modèle, constituer un dataset, "fine-tuner" un modèle, ou alimenter une base d'apprentissage ;

d'utiliser les Livrables avec une IA générative ou d'édition algorithmique pour produire des contenus dérivés (variations, inpainting/outpainting, style transfer, etc.) ;

de permettre à un tiers de réaliser ces usages.

14. Éléments fournis par le Client

Le Client garantit disposer des droits et autorisations sur les éléments fournis (plans, images, logos, marques, textes, références, etc.).

Le Prestataire n'a pas à vérifier l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies.

15. Confidentialité

Chaque partie s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles reçues de l'autre. La confidentialité s'applique notamment au contenu des prestations, devis, notes et livrables intermédiaires. Durée : 2 ans après le terme des prestations, sauf exceptions usuelles.

16. Références et portfolio

Sauf demande expresse contraire du Client et sous réserve de confidentialité, le Client autorise le Prestataire à citer son nom/dénomination et à présenter des extraits des Livrables à titre de référence (site, réseaux sociaux, showreel, communication), à l'issue du projet ou à la date convenue.

17. Non-sollicitation de personnel

Pendant la prestation et pendant 1 an après son achèvement, le Client s'interdit de débaucher ou tenter de débaucher un collaborateur du Prestataire avec lequel il a été en contact. En cas de violation : indemnité forfaitaire égale à un an de salaire brut du collaborateur concerné.

18. Sous-traitance

Le Prestataire peut confier tout ou partie des prestations à des sous-traitants ; ils interviennent sous la responsabilité du Prestataire et sont soumis à confidentialité.

19. Responsabilité

La responsabilité totale du Prestataire, pour tout manquement, négligence ou faute liés aux prestations, est plafonnée au montant des honoraires versés au titre de la prestation en cause.

Le Prestataire ne répond pas des dommages indirects (manque à gagner, perte de chance, bénéfices escomptés) ni des conséquences d'actions de tiers contre le Client.

La responsabilité ne peut être engagée en cas d'utilisation des résultats dans un contexte différent de celui convenu, de mise en œuvre erronée, ou d'absence de prise en compte des réserves du Prestataire.

20. Réclamations

Toute réclamation relative à l'exécution des prestations doit être formulée dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la fin de la prestation.

21. Données personnelles

Les parties s'engagent à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (RGPD et loi du 6 janvier 1978 modifiée).

22. Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution due à un cas de force majeure tel que reconnu par la jurisprudence française.

23. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des CGV et/ou des prestations relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou appel en garantie.